

Communiqué de presse

Les fourberies de Michelin

Mardi 19 novembre à 8h30, le CSE de Cholet reprenait les échanges entamés la veille et concernant la procédure de fermeture du site. Dès le début de séance, SUD Michelin prenait la parole pour rappeler à la direction que cette réunion devait se passer dans un climat serein. Nous avons exprimé l'espoir qu'aucune péripétie n'ait lieu sur le blocage et qu'aucune tentative de faire rentrer un camion sur le site ne soit organisée à notre insu.

Après une brève suspension de séance demandée par la direction, la cheffe du personnel a informé l'instance qu'un camion allait rentrer à 9h.

Face à cette situation, l'ensemble des élus a décidé de quitter l'instance et de se rendre sur les lieux. Sur place, l'équipe de direction était déjà présente, accompagnée d'un huissier de justice mandaté pour identifier les personnes bloquant l'accès au camion.

Après une heure de blocage, la direction a finalement demandé au camion de repartir.

SUD Michelin déplore l'absence totale de dialogue et de concertation avec les représentants du personnel sur cette décision grave. Une fois encore, la direction a préféré agir unilatéralement et de manière fourbe en profitant que les élus soient en instance et les salariés en réunions d'informations pour arriver à leur fin.

SUD Michelin dénonce une attitude de la direction du site qui va à l'encontre de ce qu'avait dit la direction du groupe Michelin la veille dans certains médias. En effet, après avoir fait constater le blocage du site en début de semaine dernière par un huissier, elle avait saisi la justice pour demander le déblocage. Sa requête avait été refusée car le juge demandait d'identifier les personnes qui procèdent au blocage. La direction du groupe s'y était refusée en disant qu'elle privilégiait désormais le dialogue. Quand on voit la voie prise dès le lendemain, deux questions se posent :

Qui donne les ordres ? Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?